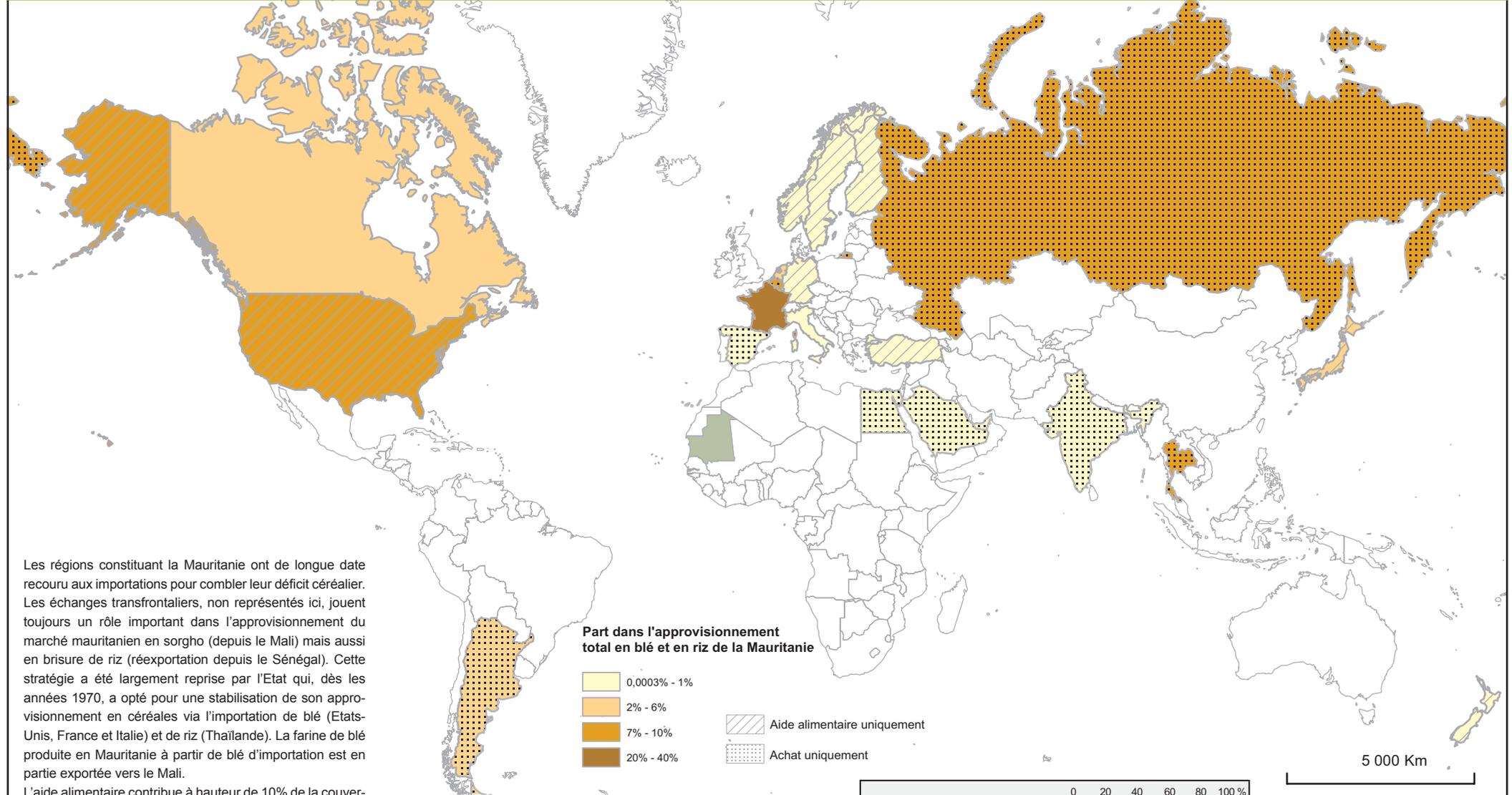




Carte 37

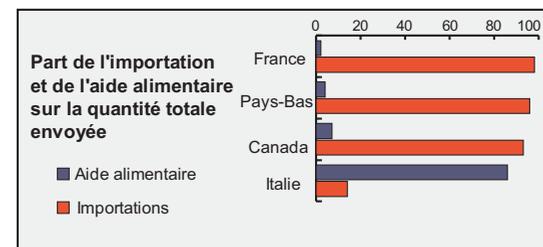
### Dépendance céréalière de la Mauritanie en 2005



Les régions constituant la Mauritanie ont de longue date recouru aux importations pour combler leur déficit céréalière. Les échanges transfrontaliers, non représentés ici, jouent toujours un rôle important dans l'approvisionnement du marché mauritanien en sorgho (depuis le Mali) mais aussi en brisure de riz (réexportation depuis le Sénégal). Cette stratégie a été largement reprise par l'Etat qui, dès les années 1970, a opté pour une stabilisation de son approvisionnement en céréales via l'importation de blé (Etats-Unis, France et Italie) et de riz (Thaïlande). La farine de blé produite en Mauritanie à partir de blé d'importation est en partie exportée vers le Mali.

L'aide alimentaire contribue à hauteur de 10% de la couverture des besoins céréalières du pays, soit cinq fois plus que dans les autres pays du CILSS. Sur la dernière décennie, l'Etat a concentré son action sur la stabilisation du prix des denrées de base, quasiment toutes importées.

Sources :  
FAOSTAT  
© OAA Division de la Statistique 2010  
FAO stat et CSAO/OCDE (2008)



5 000 Km

